
COMMUNIQUÉ

Une consultation sur les OGM menée auprès de tous les agronomes du Québec

Des connaissances et des expertises professionnelles nécessaires pour orienter les décisions

Montréal, le 18 octobre 2010 – L’Ordre des agronomes du Québec (OAQ) a fait parvenir aujourd’hui à tous ses membres un questionnaire qui marque le coup d’envoi d’une importante consultation portant sur les organismes génétiquement modifiés (OGM). Les renseignements recueillis par l’OAQ auprès des agronomes lui permettront d’actualiser sa [position sur les OGM](#) adoptée en avril 2000.

Depuis l’adoption de cette position, le dossier des OGM n’a cessé d’évoluer, notamment au regard des aspects politiques, scientifiques et normatifs. Qu’il s’agisse des ententes d’accès aux marchés commerciaux, de la procédure d’approbation des OGM ou encore d’un règlement sur l’étiquetage volontaire, il importe pour les agronomes de considérer à nouveau l’ensemble des éléments ayant trait aux OGM. Ce constat fait notamment suite au *Colloque sur les cultures transgéniques* que tenait l’OAQ il y a tout juste un an et à l’issu duquel le président de l’OAQ, l’agronome René Mongeau, notait que plusieurs questions demeuraient encore en suspens après plus de quinze années d’utilisation et qu’il était de première importance de poursuivre la réflexion sur le sujet à l’aide de données factuelles techniques et scientifiques. La consultation qui débute permettra de faire un pas important en ce sens grâce à la mise en commun des connaissances et des expertises professionnelles des agronomes intéressés par le sujet. L’OAQ prévoit être en mesure de présenter une mise à jour de sa position sur les OGM au printemps 2011.

L’Ordre des agronomes du Québec compte quelque 3 300 membres oeuvrant dans tous les secteurs de l’agriculture et de l’agroalimentaire au Québec. La majorité de ceux-ci agissent auprès des producteurs agricoles notamment à titre de conseiller scientifique en agronomie, en gestion et financement agricoles ou en recherche et transfert technologique. Rappelons que l’OAQ est responsable de la protection du public au plan de la pratique professionnelle en agronomie et regroupe tous les agronomes du Québec.

-30-

Source :

M^{me} Louise Lavoie

Directrice des communications

Ordre des agronomes du Québec

514 596-3833, poste 223

louise.lavoie@oaq.qc.ca